

Dans notre bulletin de mars : Mois de la Francophonie : nous célébrons la diversité de la culture franco-ontarienne, l'Ombudsman fait des propositions pour renforcer la législation, et plus

[Consultez ce courriel dans votre navigateur](#)
[Transférez à un\(e\) ami\(e\).](#)

[Click here to read the newsletter in English.](#)

BULLETIN DE L'OMBUDSMAN DE L'ONTARIO



Mois de la Francophonie : célébrons la diversité de la culture franco-ontarienne

Les fouilles à nu dans les centres de justice pour la jeunesse : en dernier ressort seulement, dit l'Ombudsman

Les Ontarien(ne)s du Nord méritent eux(elles) aussi la protection de l'Ombudsman

Ici, là et partout

Comment nous avons aidé

Carrières

Mois de la Francophonie : célébrons la diversité de la culture franco-ontarienne



Mars est le mois de la Francophonie, une célébration internationale du français et de la culture francophone. Pour Carl Bouchard, Commissaire aux services en français de l'Ontario, ce mois a été rempli d'invitations à souligner et à honorer la contribution de nombreuses organisations francophones de la province, et à discuter de questions propres aux Franco-Ontarien(ne)s.

Le 20 mars, lors de la Journée internationale de la Francophonie, le Commissaire Bouchard et l'Ombudsman Paul Dubé ont assisté au lever du drapeau de la Journée internationale de la Francophonie à l'hôtel de ville de Toronto. Plus tard en soirée, le Commissaire a participé, en tant que conférencier invité, à une activité du Barreau de l'Ontario portant sur son Rapport annuel. Il a parlé de ses recommandations pour améliorer les services en français dans la province, donnant le coup d'envoi à une discussion entre expert(e)s sur les perspectives dressées par ce rapport et son impact pour le monde juridique. Le 18 mars, le Commissaire a assisté au lancement de la semaine de la Francophonie de Toronto à l'Université de l'Ontario français.

Du 14 au 15 mars, il s'était préalablement rendu auprès de plusieurs organisations francophones à Ottawa : le Centre des services communautaires Vanier, le Centre de Santé Communautaire du Centre-Ville, le collège La Cité, le Muséoparc Vanier et l'Hôpital Montfort. Il a également assisté à une présentation du documentaire [Le dernier Canadien français](#) à l'Institut des langues officielles et du bilinguisme de l'Université d'Ottawa, et pris la parole au Gala de la francophonie plurielle.

Dans une entrevue avec les médias (en français), le Commissaire Bouchard a fait remarquer qu'en tant que Franco-Ontarien, le mois de la Francophonie lui rappelait « l'importance de faire la promotion non seulement de notre culture, mais de l'ensemble des droits linguistiques qui nous protègent, mais qui aussi nous permettent de favoriser le bilinguisme canadien. »

Pour écouter les entrevues du Commissaire (en français seulement) :

- [Le Commissaire aux services en français à Unique FM](#)
- [Le nouveau Commissaire aux services en français de l'Ontario de passage à Ottawa – Sur le vif, Radio-Canada](#)

Les fouilles à nu dans les centres de justice pour la jeunesse : en dernier ressort seulement, dit l'Ombudsman

Pour faire suite à une demande de rétroaction du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, l'Ombudsman Paul Dubé a pressé le Ministère de modifier la législation de façon à restreindre le recours aux fouilles à nu d'adolescent(e)s dans les centres de justice pour la jeunesse de la province et à améliorer, de façon générale, les procédures de fouille dans ces établissements.

« Je trouve encourageants les efforts faits par le Ministère pour bonifier le Règlement de l'Ontario 155/18 afin de promouvoir la responsabilisation et la transparence relativement à la réalisation des fouilles dans les centres de justice pour la jeunesse », écrit-il dans son mémoire. Toutefois, l'Ombudsman pointe du doigt « d'autres points sur lesquels le Ministère devrait se prononcer pour encourager l'uniformité, la responsabilisation, la transparence et la surveillance. »

Il décrit un cas traité par son Bureau, celui d'un jeune subissant des fouilles à nu sans motif précis après ses rencontres avec son avocat(e), ce qui est contraire à la politique ministérielle et aux politiques du centre concerné. Une fois la question soulevée par le personnel de l'Ombudsman, le Ministère a rappelé à tous les centres de justice pour la jeunesse relevant directement de lui que les fouilles à nu sans motif précis sont interdites.

L'Ombudsman a fait 13 propositions, notamment que les fouilles à nu ne servent qu'en dernier ressort, lorsque toutes les autres options visant à assurer la sécurité dans un centre de justice pour la jeunesse ont été envisagées, et que la législation devrait être plus précise sur l'usage des détecteurs à balayage corporel comme méthode de fouille alternative. Il a aussi pressé le Ministère d'interdire les fouilles à nu d'adolescent(e)s sans motif précis et de s'assurer que les jeunes francophones reçoivent de l'information en français au sujet des fouilles. D'autres propositions concernent l'amélioration des signalements, la formation du personnel et les identités de genre des adolescent(e)s fouillé(e)s.

Les Ontarien(ne)s du Nord méritent eux(elles) aussi la protection de l'Ombudsman

Par souci d'équité, le ministère du Développement du Nord devrait étendre la surveillance de l'Ombudsman aux régies locales des services publics, écrit l'Ombudsman Paul Dubé ce mois-ci dans un nouveau mémoire.

Ces régies fournissent une gamme de services aux Ontarien(ne)s dans les territoires non érigés en municipalité : voirie, accès aux réseaux d'aqueducs, protection-incendie et services d'ébouage. Elles perçoivent des taxes et d'autres frais. Elles ne font toutefois pas l'objet du même niveau de supervision que les municipalités ou les « conseils locaux » municipaux. Donc les Ontarien(ne)s vivant dans ces territoires ne peuvent pas recourir à l'Ombudsman pour se plaindre de leurs services locaux, contrairement aux citoyen(ne)s des 444 municipalités de l'Ontario.

« Afin de garantir le même accès au mécanisme de surveillance indépendante des services publics locaux pour l'ensemble des Ontarien(ne)s quelle que soit leur adresse, il y aurait lieu d'inclure les régies locales des services publics dans la définition du terme « conseil local » aux fins de la *Loi sur l'ombudsman*, » déclare l'Ombudsman Dubé dans son mémoire, où il propose aussi que les régies soient assujetties aux mêmes règles de réunions publiques que les municipalités.

Il fait observer que son Bureau a aidé des milliers d'Ontarien(ne)s en lien avec des questions municipales – et des préoccupations au sujet de réunions à huis clos – mais a été contraint de rejeter des plaintes semblables concernant des régies locales des services publics. « Lorsque nous recevons des plaintes au sujet d'une régie locale des services publics, nous aiguillons leurs auteur(e)s vers la régie elle-même ou vers le Ministère, dit-il. Ces affaires internes ne font l'objet d'aucune surveillance officielle. Mon Bureau serait en mesure de combler cette lacune. »

Le printemps est à nos portes : parler avec les aîné(e)s



Les 12 et 13 mars, l'équipe de l'Ombudsman était présente à deux événements de l'Association des centres pour aînés de l'Ontario : la Seniors Active Living Fair au centre Bernard Betel à Toronto, et la Spring into Wellness Seniors' Fair au centre Bob Morton à Barrie. Nous avons parlé aux aîné(e)s, au personnel de soutien et aux autres exposant(e)s de l'aide que nous offrons pour régler les questions administratives relatives aux permis de conduire, à ServiceOntario, au Régime d'assurance-santé de l'Ontario, au POSPH et bien plus encore.

Le 15 avril, vous nous trouverez à [Printemps : Exposition sur le style de vie et l'apprentissage des 55+](#) (en anglais seulement), événement tenu par l'Ontario Society of Senior Citizens Organizations au centre communautaire Ellesmere à Scarborough, de 10 h à 14 h.

Promotion des droits de la personne dans le monde

Le 26 mars, l'Ombudsman Paul Dubé a donné une présentation virtuelle devant plus de 200 ombudsmans et professionnel(le)s des droits de la personne des quatre coins du monde dans le cadre d'un webinaire sur la promotion des droits de la personne et le rôle des institutions de l'Ombudsman organisé par l'African Ombudsman Research Centre, en collaboration avec l'Institut international de l'Ombudsman.

Il a parlé de plusieurs cas où nous avons aidé des personnes à accéder à des services publics et les avons sensibilisées au sujet de leurs droits. [Traduction] « Nos interventions mènent aux changements. [...] notamment au respect des droits, au traitement équitable des gens par le gouvernement, et à l'amélioration des lois et des politiques de façon à produire des résultats plus équitables » a-t-il dit.

Parler d'équité avec les leaders de demain

Le 28 mars, l'Ombudsman Paul Dubé s'est adressé à un groupe d'étudiant(e)s des cycles supérieurs dans le cadre de leur cours d'éthique et de relations gouvernementales à la polytechnique Seneca. Il a parlé du rôle de l'Ombudsman en tant qu'institution démocratique essentielle et de la façon dont nous traitons les plaintes sur l'équité dans le secteur public.

Donner les moyens d'agir aux enfants et aux jeunes – tout le mois



Notre Unité des enfants et des jeunes a rencontré des jeunes et de nombreuses parties prenantes du secteur du bien-être de l'enfance durant le mois, notamment lors des événements suivants :

- 4 et 5 mars : Nous avons participé à PowerUp! – une initiative organisée par Une vision une voix, qui s'adresse spécialement aux jeunes pris(es) en charge de 13 à 21 ans qui s'identifient comme personnes noires.
- 5 mars : Nous avons donné une présentation en ligne à la haute direction de la Société d'aide à l'enfance de Hamilton et à des étudiant(e)s en travail auprès des enfants et des jeunes de l'Université métropolitaine de Toronto.
- 20 mars : Notre équipe de sensibilisation 2SLGBTQIA+ a tenu un kiosque d'information au salon de l'emploi de Sherbourne Health pour les jeunes transgenres et les jeunes non binaires.
- 26 mars : Nous avons parlé aux enfants et au personnel de trois foyers de groupe du réseau Youth Resources Niagara.
- 27 mars : Nous avons effectué une présentation au Collège Centennial aux étudiants du cours "Application du système de justice pénale – Pour jeunes et

adultes".

- 28 mars : Nous avons donné une présentation en ligne lors du P2PKE (Peer-to-Peer Knowledge Exchange), organisé par StepStones pour les jeunes et l'Association ontarienne des sociétés d'aide à l'enfance (OACAS).

Prise de contact avec des offices de protection de la nature

Le 18 mars, la gestionnaire intérimaire des enquêtes Carmen Kallideen et l'avocate Brittany Ross-Fichtner ont été invitées à parler de notre travail aux représentant(e)s de Conservation Ontario et d'offices de protection de la nature.

Les offices de protection de la nature sont les organismes communautaires qui gèrent les bassins hydrographiques. Ils sont là pour protéger les personnes et les biens contre les inondations et d'autres dangers. Les types de plaintes que nous recevons à leur sujet touchent les retards dans les décisions, l'inaccessibilité des réunions publiques ou les processus d'approbation de permis, entre autres.

Nous avons expliqué comment nous aidons à régler les dossiers en facilitant la communication entre les autorités et les auteur(e)s des plaintes. Nous avons aussi présenté des conseils sur la tenue des réunions à huis clos reposant sur notre travail auprès des municipalités. Cliquez ici pour consulter notre [Guide pour les municipalités sur les réunions publiques](#).

Votre organisation du secteur public a des questions sur nos méthodes de travail? Écrivez à info@ombudsman.on.ca.

Comment nous avons aidé

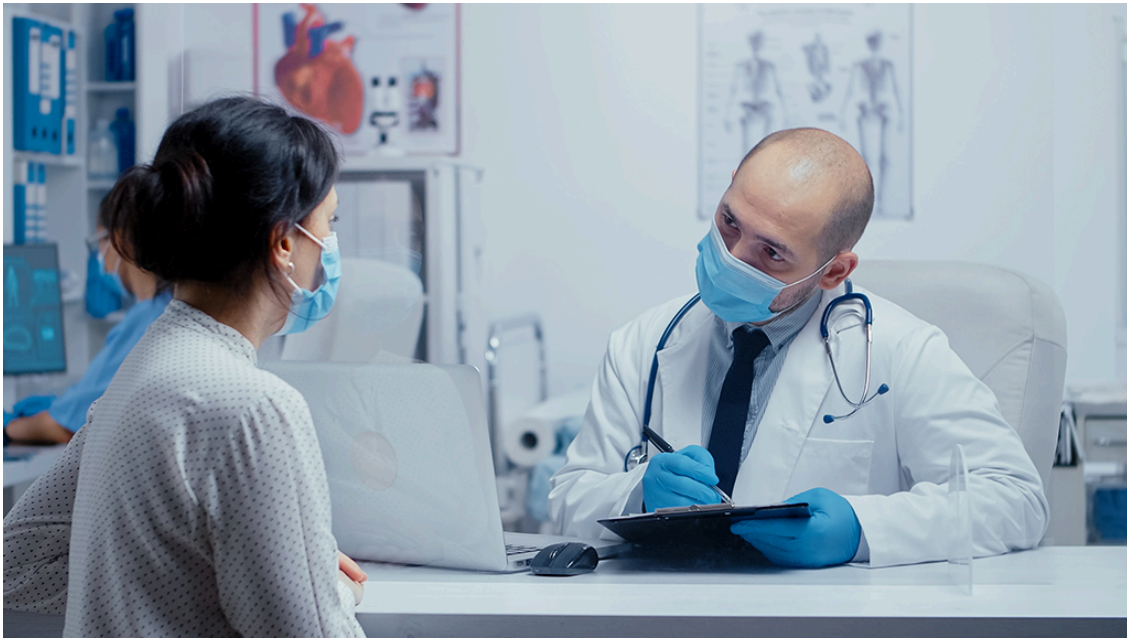


[À votre service](#)

Une mère a demandé notre aide lorsqu'un centre Test au Volant a refusé que sa fille soit accompagnée de son chien d'assistance certifié lors de son examen pratique. La tierce partie qui s'occupait des examens dans ce centre nous a dit qu'aucun animal n'était autorisé à bord des véhicules, ni même les animaux d'assistance.

RÉSULTAT : Nous avons porté ce cas à l'attention des fonctionnaires du Ministère. Peu de temps après, nous avons été informé(e)s que les animaux d'assistance étaient désormais autorisés dans tous les véhicules des centres Test au Volant, et que le site Web avait été mis à jour à cet égard.

Cliquez ici pour en savoir plus sur la façon dont nous avons aidé des Ontariennes et des Ontariens à régler leurs problèmes



Patiente et comprise

Lorsqu'elle s'est présentée aux urgences d'un centre hospitalier désigné du Nord, une dame de la région a été accueillie par un membre du personnel qui lui posait des questions de dépistage de la COVID-19 en anglais seulement. Par la suite, à la réception, elle n'a pas eu accès à un service en français. Lorsqu'elle a demandé à un membre du personnel infirmier s'il parlait français, la dame nous a dit que « ça a créé toute une scène ». Nous avons communiqué avec le département des Relations avec les patients du centre hospitalier.

RÉSULTAT : À la suite de notre intervention, le Service des urgences a procédé à une révision du dossier de la patiente et a pris les mesures suivantes :

- Rappel au personnel du Service des urgences du protocole à suivre lorsque des patients et patientes s'identifient comme francophones;
- Référence des membres du public au service de réception des appels situé à proximité, et où se trouvent des employé(e)s bilingues en permanence, en l'absence de personnel de dépistage bilingue;
- Affichage en anglais et en français aux points d'entrée de toutes les communications qui touchent au dépistage de la COVID-19; et
- Révision, par le département des Ressources humaines, des exigences en matière de services en français, afin d'inclure les responsabilités individuelles lors des sessions d'orientation des employé(e)s, incluant le personnel non bilingue.

En savoir plus sur la façon dont nous avons aidé d'autres Franco-Ontarien(ne)s dans nos Cas sélectionnés



Ouvrir des portes

Une jeune qui allait avoir 18 ans a communiqué avec nous pour obtenir de l'aide lorsque son projet d'emménager dans un logement de transition et de terminer sa dernière session d'école secondaire a échoué. Elle ne parvenait pas à joindre sa travailleuse sociale de la société d'aide à l'enfance, qui avait soudainement pris congé, et l'école lui avait fait savoir qu'elle n'avait pas de place pour elle.

RÉSULTAT : Nous avons joint un superviseur de la SAE, qui a constaté qu'avant de partir en congé, la travailleuse avait inscrit la jeune fille dans une autre école, et qu'on lui réservait sa place. La jeune a été heureuse de l'apprendre et, peu après, une place s'est aussi libérée pour elle dans le programme de logement de transition.

Cliquez ici pour en savoir plus sur la façon dont nous avons apporté notre aide pour régler des questions ou des problèmes concernant des enfants et des jeunes

Carrières



Nous continuons d'embaucher du personnel, et sommes actuellement à la recherche [d'Enquêteur\(euse\)s, d'Agent\(e\)s de règlement préventif et d'un\(e\) Avocat\(e\)-conseil!](#)

Voici ce que nous offrons :

- Travail collaboratif et passionnant avec des collègues exceptionnel(le)s dévoué(e)s au service du public
- Programme complet de prestations de soins de santé, soins dentaires et soins de la vue
- Congé payé de maternité et parental généreux
- Milieu de travail hybride, avec des bureaux au centre-ville, directement sur la ligne de métro
- Engagement à l'équilibre entre travail et vie personnelle
- Régime de pension à prestations déterminées par l'entremise de la Commission du régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario
- Opportunités de formation continue et de développement professionnel

POSTULER MAINTENANT

Portez plainte ou communiquez avec nous ici



L'Ombudsman est un officier indépendant de l'Assemblée législative de l'Ontario, chargé de surveiller les organismes du gouvernement provincial ainsi que les municipalités, les universités, les conseils scolaires, les services en français et les services de protection de l'enfance. Les enquêtes de l'Ombudsman ont profité à des millions d'Ontariennes et d'Ontariens et ont déclenché de vastes réformes, notamment l'amélioration du dépistage des maladies chez les nouveau-nés, le renforcement du régime de loterie, l'amélioration du suivi des prisonniers placés en isolement.

Le travail de l'Ombudsman de l'Ontario s'effectue sur les territoires autochtones traditionnels de la province que nous appelons maintenant l'Ontario, et nous sommes reconnaissant(e)s de pouvoir travailler et vivre sur ces territoires.

Copyright © 2024 Ombudsman Ontario, All rights reserved.

Vous souhaitez changer la façon dont vous recevez ce bulletin?
Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou [vous désabonner de cette liste](#).

This email was sent to <<Courriel>>
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)
Ombudsman Ontario · 483 rue Bay, 10e étage, Tour Sud · Toronto, ON M5G 2C9 · Canada